

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2267

72 – SARTHE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS

Ventes et cessions

810 765 362 RCS Le Mans.

MOPRODEV.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 825000.00 EUR.

Adresse : Route de Bonnétable, 72190 Sargé-lès-le-Mans.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : SOCIETE DE FABRICATION DE MOBILIER ERGONOMIQUE – SOFAME, SAS au capital de 1 712 910 € dont le siège social se situe Route de Bonnétable 72190 SARGE LES LE MANS, immatriculée au RCS Le Mans sous le numéro siren 449 706 365, société absorbante MOPRODEV SAS unipersonnelle, au capital de 825 000 € dont le siège social se situe Route de Bonnétable 72190 SARGE LES LE MANS, immatriculée au RCS Le Mans sous le numéro siren 810 765 362, société absorbée. AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29 juin 2022 à SARGE LES LE MANS. La société SOCIETE DE FABRICATION DE MOBILIER ERGONOMIQUE - SOFAME, Société par actions simplifiée au capital de 1 712 910 €, dont le siège social est fixé Route de Bonnétable 72190 SARGE LES LE MANS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LE MANS sous le numéro 449 706 365 RCS LE MANS et la société MOPRODEV, société par actions simplifiée au capital de 825 000 €, dont le siège social est Route de Bonnétable 72190 SARGE LES LE MANS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LE MANS sous le numéro 810 765 362, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société MOPRODEV (absorbée), par la société SOCIETE DE FABRICATION DE MOBILIER ERGONOMIQUE - SOFAME (absorbante). La société MOPRODEV ferait apport à la société SOCIETE DE FABRICATION DE MOBILIER ERGONOMIQUE - SOFAME de la totalité de son actif, soit 1 899 420 €, à charge de la totalité de son passif, soit 686 540 €. La valeur nette des apports corrigée des opérations intercalaires s'élèverait à 1 347 880 €. En rémunération de cet apport net, 114 675 actions nouvelles de 10 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société SOCIETE DE FABRICATION DE MOBILIER ERGONOMIQUE - SOFAME à titre d'augmentation de son capital social à hauteur de 1 146 750 €. La prime de fusion s'élèverait globalement à 201 130 €. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu serait fixé à 114 675 actions de la société SOCIETE DE FABRICATION DE MOBILIER ERGONOMIQUE - SOFAME pour 825 000 actions de la société MOPRODEV. La société MOPRODEV, absorbée, détenant 171 291 actions de la société SOCIETE DE FABRICATION DE MOBILIER ERGONOMIQUE - SOFAME, absorbante,

l'augmentation de capital résultant de la fusion serait suivie d'une réduction du capital de 1 712 910 € correspondant à la valeur nominale des 171 291 actions annulées ramenant le capital social de SOCIETE DE FABRICATION DE MOBILIER ERGONOMIQUE - SOFAME après fusion à 1 146 750 €. La différence entre la valeur d'apport des 171 291 actions dont est propriétaire la société MOPRODEV au jour de la fusion, soit 1 807 072 €, et le montant de la réduction de capital nécessaire à l'annulation de ces 171 291 actions, soit 1 712 910 €, différence par conséquent égale à 94 162 €, s'imputera sur la prime de fusion de 201 130 €. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par décisions extraordinaires des associés des deux sociétés. La date de réalisation définitive de la fusion sera celle de la date de la dernière décision extraordinaire approuvant la fusion. Aux plans comptable et fiscal la fusion prendra effet rétroactivement au 1er septembre 2021. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société MOPRODEV depuis le 1ER septembre 2021 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société SOCIETE DE FABRICATION DE MOBILIER ERGONOMIQUE - SOFAME. La société MOPRODEV sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de LE MANS au nom des deux sociétés le 30 juin 2022..

